



AUBIAT



Bulletin Municipal de la Commune d'Aubiati
Janvier 2023

Infos Mairie

en p 4 à 11

Vie de
nos Villages

en p 12 à 18

Nos Projets

p 19

Nos
Associations

p 20 à 22

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

☞ lundi de 8h à 12h - mardi & jeudi de 14h à 18h - vendredi de 8h à 12h

Permanence des Élus :

☞ Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Monsieur le Maire ou avec un adjoint, Veuillez-vous mettre en contact avec le secrétariat de mairie.

✉ Mairie - 11 place de l'église - 63260 Aubiat - ☎ 04 73 97 21 05 - 📧 mairie@aubiat.fr

Site internet de la commune : <http://www.aubiat.fr> - [f mairie.aubiat](https://www.facebook.com/mairie.aubiat)



! NUMÉROS D'URGENCE !

17 Gendarmerie - 18 Pompiers (CPI Aigueperse) - 15 SAMU

EDF Sécurité Dépannage Riom 04 73 38 02 33
GDF 04 73 34 55 55 - SEMERAP 04 73 93 25 09

3915 SOS GARDES France

Plateforme téléphonique donnant infos médecins, pharmacie, dentiste, ...
de garde les week-ends et jours de fête.



MÉDECINS

Le Cheix

Dr LAFONT 04 73 97 27 40

Aigueperse

Dr CHARRAS-REAL 04 73 86 30 62 - Dr DE GANS 04 73 63 62 53

Dr DELAUME 04 73 63 64 22 - Dr DRUET 04 73 86 30 56 - Dr PARRAIN 04 73 63 69 89

INFIRMIER(E)S

Le Cheix-sur-Morge

Cabinet d'Infirmières 04 73 97 20 99

Aigueperse

DEGARDIN 04 73 63 79 48

MARION 04 73 63 77 66

DENTISTES

Le Cheix-sur-Morge

Dr PETTINOTTI 04 73 97 26 61

Aigueperse

Dr COLLEVILLE 04 73 63 69 05

Dr JULHE 04 73 63 69 05

Dr LEPINOIS 04 73 63 63 80

DOC DIRECT

soins médicaux sans rdv

DU LUNDI AU SAMEDI 8H - 20H

22, Avenue Georges Gershwain
63200 Riom

VÉTÉRINAIRE

Combronde

Côtes des Combrailles

04 73 67 05 77

PHARMACIES

Le Cheix-sur-Morge

Pharmacie du Cheix 04 73 97 24 08

Aigueperse

Pharmacie de la Halle 04 73 63 20 22

☎ 3117

Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.

31 117

Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.

☎ 39 19

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

☎ 112

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

☎ 119

Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.

LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

☎ 115

Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

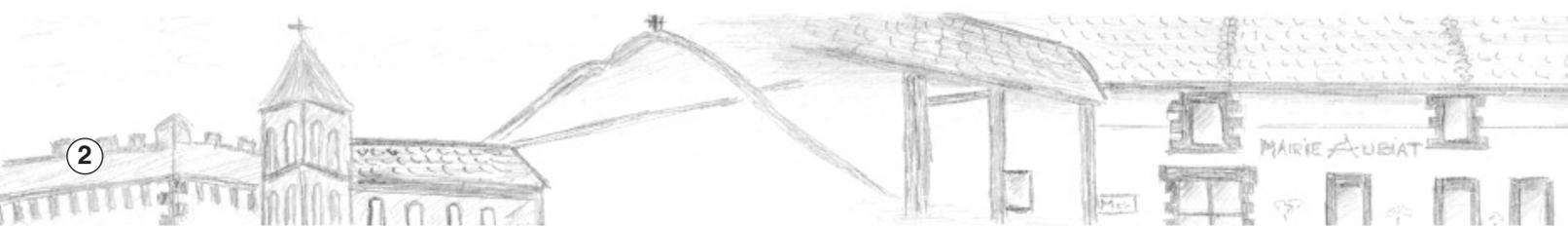
114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

☎ 116 000

Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.



Mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous,

Ce que je retiendrai de cette année 2022, ce sont nos retrouvailles autour d'événements festifs après deux années de confinement où les restrictions dans nos rassemblements ont été imposées.

Ces rendez-vous ont été nombreux cette année. Tout d'abord en mai à la fête du 1er Mai à Chazelles, mais surtout à Aubiat le 28 mai, où nous avons eu l'honneur de recevoir les élèves officiers de l'école de St Cyr. Près de 200 militaires étaient présents place de l'église pour rendre hommage au Général Robert CAILLAUD, enfant d'AUBIAT, lors d'une cérémonie militaire, en présence de la famille CAILLAUD. Cette rencontre marquera l'année 2022 et au-delà de notre mandat d'élu !

Nous avons pu également nous retrouver le 13 juillet autour d'un apéritif musical à l'occasion de la fête Nationale ainsi que le 14 juillet pour la Gratifera, mais aussi en septembre à l'occasion de trois jours de fête mémorables à l'initiative du Comité des Fêtes, dont je salue son président Fabien et l'ensemble des membres pour leurs engagements. Cette année 2022, la commission sociale a pu organiser deux banquets destinés à nos aînés, en mai et en décembre. Il y a quelques semaines, l'Association des Parents d'Elèves d'Aubiat et de Chazelles, organisait avec brio sur la place de Chazelles un marché de Noël qui eut un réel succès !

Il est primordial pour nous, élus, d'être moteur ou de soutenir toutes les initiatives créant du lien social entre les habitants. Nous souhaitons donc la bienvenue à Madame MICHEL Catherine et son conjoint Monsieur MICHEL Xavier, repreneurs du Bar Tabac d'Aubiat. Un bar est un élément fédérateur dans une commune. Nous voulons des villages vivants, nous souhaitons intégrer les nouveaux habitants dans nos bourgs, dans nos associations. Tous ces événements nous permettent de se rencontrer, de se découvrir, d'échanger... bref de vivre ensemble.

Après de nombreux investissements entre 2020 et 2021, les deux grands projets du mandat sont en cours de réalisation, la rénovation complète de l'immeuble 13 place de l'église et la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur permettant de chauffer plusieurs bâtiments municipaux sur la place de l'église, dont le centre associatif. Ces investissements de plus de 500 000 € HT, seront achevés en 2023, leurs financements impacteront considérablement notre dette et une pause de nos investissements sera nécessaire.

Deux chantiers de voirie ont été entrepris, la réfection complète en enrobé de la rue des Moulades à Persignat et l'empierrement du chemin du grand champ à Chazelles, ces travaux sont conformes à nos engagements des élections municipales de 2020.

La fibre est à présent déployée sur l'ensemble des villages. Si vous souhaitez être équipé dans votre foyer, vous pouvez vous renseigner auprès de votre opérateur ou auprès de l'opérateur historique.

Le projet de la Forêt Comestible a été retenu dans la cadre de projet Eco Citoyen et il sera financé par le conseil Départemental du Puy de Dôme. Place maintenant à la réalisation de ce beau programme fédérateur !

Le diagnostic de l'assainissement est en cours et les premiers résultats sont positifs, nos équipements sont plutôt en bon état et les études se poursuivent pour affiner les dysfonctionnements. D'ici quelques semaines, les agents du bureau d'études feront des relevés en pleine nuit sur le réseau et vous serez informés par les nouveaux systèmes d'information de la mairie, que sont Facebook et Panneau Pocket.

L'enfouissement des réseaux du bourg d'Aubiat se poursuit rue du Chemin Neuf et rue du Général Caillaud, même s'ils ont pris un peu de retard, tous ces projets nous occuperons encore de longs mois en 2023 .

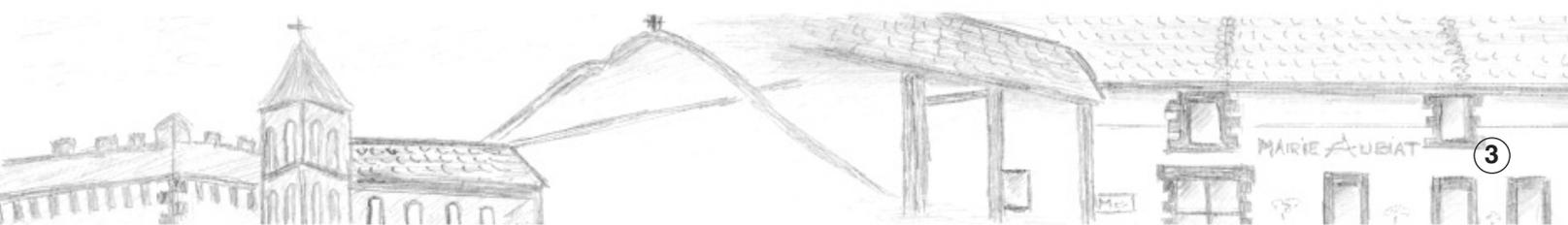
En ce début de nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux ! Je vous souhaite, au nom de la municipalité et au nom du personnel communal, une très bonne et heureuse année 2023. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et l'épanouissement personnel, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Stéphane BARDIN

Sommaire

Infos pratiques	p. 2
Etat civil	p. 4
Info mairie	p. 5 à 11
Vie de nos villages	p. 12 à 18

Projets	p. 19
Vie des associations	p. 20 à 22
Nos commerçants	p. 22
Petite histoire d'Aubiat	p. 23



État-Civil année 2022

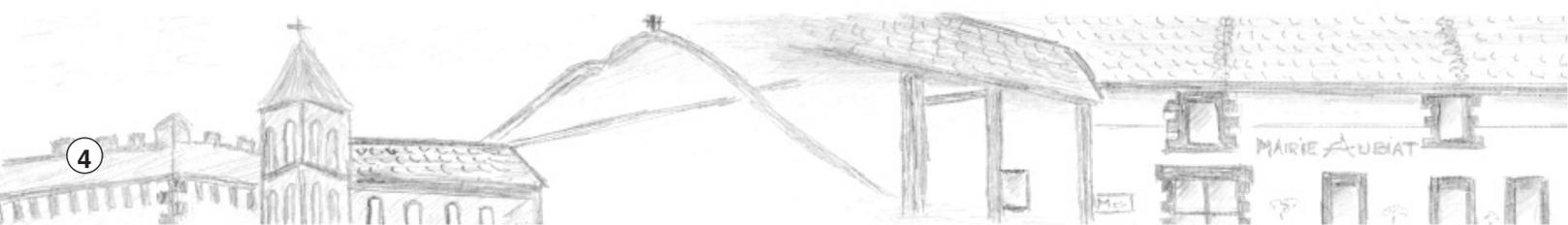


DIAS DA SILVA Mateus, le 11 avril 2022
LAGERE Charlie, le 29 avril 2022
BARRET Aldric, Franck, Alain, le 28 mai 2022
IMBERT DE SOUSA Mia, le 20 juillet 2022
OLLIER Romy, le 4 septembre 2022
RAYNAUD Tom, le 25 septembre 2022
ROCHE Victor, Philippe, le 1er octobre 2022
BRODIEZ Théo, Gérard, Jean-Louis, le 6 octobre 2022
MESCLIER MATHERON Joseph, le 16 octobre 2022
VALLENET Côme, le 20 novembre 2022
GONCALVES Soan, Baptiste, le 8 décembre 2022
BATISSON Lou, Julie, Elia, le 23 décembre 2022
DECOURTEIX Ethan, Alain, Serge, le 27 décembre 2022

GUY-REVILLER Rodolphe & LESIMPLE Fanny, le 26 mars 2022
PISON Lilian & MERCIER Virginie, Liliane, le 28 mai 2022
DELMÉE Sébastien, Francis, Guy & DA CUNHA Morine, le 18 juin 2022
PERTUS Jérôme, Didier & BRARD Stéphanie, le 25 juin 2022
ARCHIERI Alexandre, Jean & NAGRAL Gaëlle, Chantal, le 23 juillet 2022
BOULANGER Mickaël, Maurice, Georges & MALRIC Mélanie, Rahma, le 6 août 2022
BRODIEZ Julien, Jean, Pierre & DEVILLE Célia, Marie, le 24 septembre 2022



CHEVODONNAT Alain, Jean, Henri, le 5 février 2022
DUPONT Jean-Claude, Eugène, André, le 26 mars 2022
SLAOUTÉ Annie, Roberte Henriette, le 11 avril 2022
MONIN Michel, Lucien, le 21 mai 2022
AURIER Pierre, Louis, Hubert, le 18 juin 2022
CONIL Dominique, Lucien, Paul, le 26 juin 2022
GLAZIOU Serge, le 11 septembre 2022
CHEVODONNAT Jacques, Marcel, Jean-Baptiste, le 15 novembre 2022
JAFFEUX Adrien, Louis, le 9 décembre 2022
GAGNEVIN Yvette, le 23 décembre 2022



Recensement de la population 2022

Le recensement s'est déroulé du 20 janvier au 19 février dernier, après consultation des 475 foyers, la commune d'Aubiat compte désormais **1019 habitants**. La municipalité et les agents recenseurs **Nicole LHOSTE** et **Gaëtan MARIER** remercient l'ensemble des habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé.

Avis aux nouveaux habitants

Venez vous présenter en Mairie, nous serons heureux de vous remettre différents documents vous permettant de mieux connaître notre commune et faciliter votre installation.

Les sites du SBA adoptent tous les mêmes horaires, pour toute l'année. A compter du 31 octobre, La déchèterie d'Aigueperse sera ouverte : De 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 du mardi au samedi

La collecte de vos poubelles se fera **LE MARDI AU LIEU DU JEUDI**

Ne laissez pas vos bacs poubelle en continu dans la rue.



Les bacs du SBA attribués à chaque maison ne doivent pas rester dans la rue en continu, ils doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte et rentrés dès le lendemain. Les employés du SBA ne prennent aucun sac posé à terre, merci de veiller à les mettre dans vos bacs.

Nous devons être sensibles à la propreté de nos animaux, nous en sommes responsables. Respectons, dans la mesure du possible l'espace et les lieux que nous partageons.

N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE À VOTRE PLACE !



Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).

Le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans (en cas de changement d'adresse, ne pas oublier de prévenir le Bureau du Service National concerné et de contacter la mairie de la nouvelle adresse).



Les jeunes, non recensés dans les délais légaux, pourront régulariser leur situation auprès de la mairie.

Pour être recensé, la démarche est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Autour des salles des fêtes

Les locataires des salles doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter le voisinage.

À partir de 22h des mesures seront prises pour respecter l'ordre public :

fermetures des portes et fenêtres, limitation du volume du son, discrétion des allées et venues.

L'utilisateur doit garantir l'ordre public en veillant notamment à :

- ne pas nuire au voisinage (stationnement, bruit...),
- ne pas contrevenir aux bonnes mœurs.



Bruits de voisinage

Gestes citoyens, le savoir-vivre qui préserve les relations de bon voisinage. Le code de la santé publique régit les nuisances sonores ou bruits de voisinage.

Il détermine globalement le cadre, les horaires et les types de bruits afin que chacun puisse vivre avec un minimum de tranquillité dans la journée. **Entre 22 heures et 7 heures, le bruit est strictement interdit.** Cette

tranche horaire est définie comme étant la nuit.

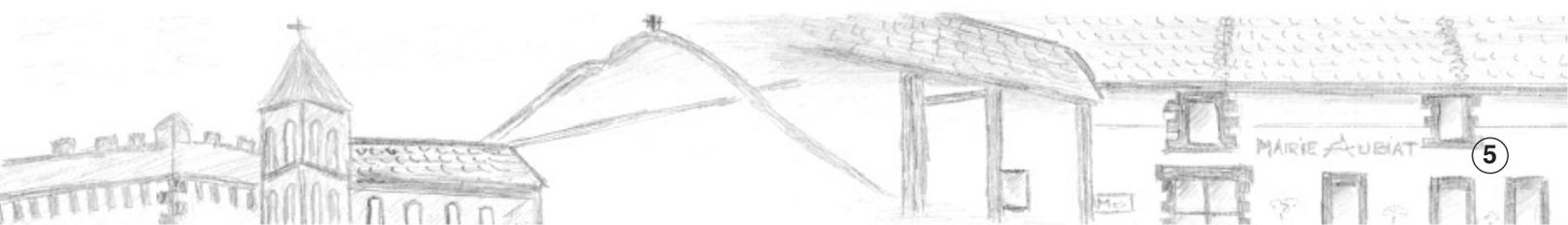
Mais même le jour, des dispositions existent pour éviter de gêner les voisins.



MERCI DE RESPECTER les limitations.

Il est constaté une vitesse excessive à la traversée de nos villages !!!

LEVER LE PIED !



Un nouveau tracteur pour la commune



L'ancien tracteur avait 20 ans et nécessitait d'être changé. Les élus ont d'abord cherché un tracteur d'occasion mais, compte tenu du prix, ils ont décidé l'achat d'un engin neuf.

Le premier objectif était d'avoir un tracteur aux normes, permettant à l'employé communal de travailler en toute sécurité. Les élus ont recherché un petit gabarit tout en ayant assez de puissance, le choix s'est porté sur un **tracteur Atos 340 100 chevaux Class**. Le

tracteur a été acheté à la concession Class à Gannat, après reprise de l'ancien véhicule, pour un montant de 58 180 € TTC.

Départ à la retraite d'Evelyne Glaziou



L'heure de la retraite a sonné en avril 2022 pour **Evelyne Glaziou** agent d'entretien à la commune d'Aubiat depuis 2017, elle a remplacé Mme Savy et cède sa place à Mme Rucaj Rudina.

Nous lui souhaitons de prendre le temps de profiter de chaque instant de bonheur que la vie nous offre et la remercions pour toutes ces années de service.



EDF, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la Hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer trois aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Cheque Energie exceptionnel

12 millions de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**
Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 17 400 €) : **100 €**
Les Chèques Energie » seront envoyés aux bénéficiaires entre le 12 décembre 2022 et le 3 février 2023

Un Chèque exceptionnel opération Fioul

1,6 million de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**
Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 20 000 €) : **100 €**
Pour 170 000 clients ayant utilisé leur dernier chèque énergie pour payer du fioul, les Chèques Energie » ont été envoyés la semaine du 14 au 18 novembre 2022.
Pour les autres bénéficiaires (1,4 million), ils devront faire une demande sur le portail <https://chequefioul.asp-public.fr>

Chèque exceptionnel bois

Ce chèque vient d'être décidé (il sera envoyé en 2023), les modalités sont en cours de création par la DGEC

Tous ces chèques sont **cumulables**, et seront **utilisables** pour toutes les énergies.

les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques à EDF, même fioul ou bois, pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.

Récupération des sapins après les fêtes



La commune d'Aubiat a organisé **début janvier une collecte des sapins**.

Les résineux, ainsi récupérés, ont été envoyés sur la plateforme de VÉOLIA pour broyage et seront valorisés en compost.

Merci pour votre geste



Infos pris sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/brulage-des-dechets-a2303.html>

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



DÉCHETS VISÉS

Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



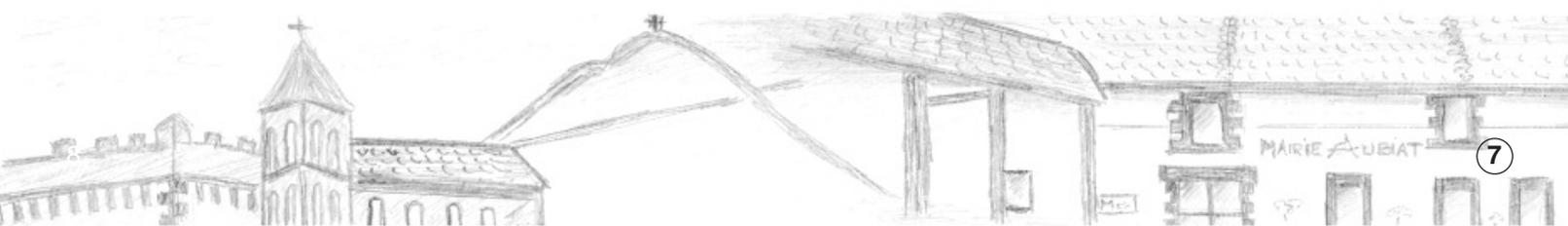
Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

La déchetterie d'Aigueperse est située à moins de 2 km de nos villages.



Le cas des résidus agricoles. Informations aux agriculteurs

Les particularités pour les déchets agricoles - La gestion forestière



des motifs agronomiques ou sanitaires.

Pratiqué en région Auvergne-Rhône-Alpes dans les zones montagneuses ou accidentées, l'écobuage est une méthode de débroussaillage et de valorisations par le feu, qui consiste à brûler des motifs agronomiques ou sanitaires.

Le cas de l'écobuage



Pratiqué en région Auvergne-Rhône-Alpes dans les zones montagneuses ou accidentées, l'écobuage est une méthode de débroussaillage et de valorisations par le feu, qui consiste à brûler directement les végétaux sur pied. Ces végétaux ne sont pas considérés comme des déchets donc les agriculteurs n'ont pas d'interdiction formelle de pratiquer ce processus de destruction. En revanche, en cas d'épisode de pollution atmosphérique, la pratique de l'écobuage, fortement émettrice de particules fines, est interdite sur l'ensemble des départements de la région. L'interdiction est également valable pour les sous-produits agricoles et forestiers. Cela permet ainsi de limiter des émissions supplémentaires de particules sur des territoires pouvant déjà faire l'objet d'une surexposition notamment en période hivernale.

Selon site : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201903-pub-nebrulezpasvosdechetsverts-agriculteurs.pdf>

Le brûlage est autorisé pour les agriculteurs mais des prescriptions doivent être respectées : une absence de vent, un foyer débarrassé de matières inflammables, une distance de 100 mètres par rapport à tout bâtiment (et à 200 mètres de zones stockage de matières dangereuses ou de parcelles boisées). Une demande motivée de dérogation peut être accordée par la préfecture lorsque les nécessités ne permettent pas de répondre à ces prescriptions.

Les arrêtés préfectoraux précisent quelques dérogations portant notamment sur les résidus et produits du débroussaillage et de la taille de cultures agricoles.

Des périodes dites "vertes" peuvent cependant autoriser le brûlage certains mois de l'année en respectant des horaires définis généralement en milieu de journée. Ces dérogations sont cependant caduques lors d'épisodes de pics de pollution et de dépassement des seuils d'alerte.

Des arrêtés préfectoraux précisent dans chaque département les conditions et les interdictions d'emploi du feu. En cas de risque élevé d'incendie ou de pollution atmosphérique, le préfet peut interdire l'emploi du feu à tout moment de l'année.

Le brûlage de résidus agricoles n'est donc pas strictement interdit pour les agriculteurs. En effet, ni le RSD, ni le code de l'environnement ne s'appliquent au brûlage des résidus agricoles.

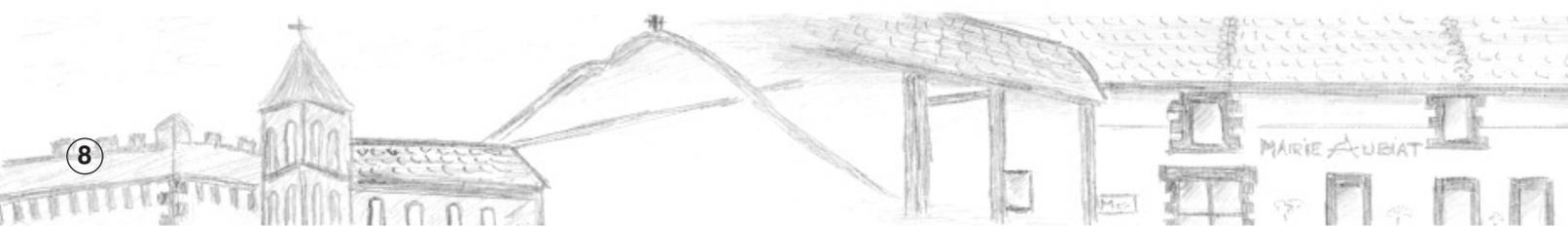
Le brûlage des pailles et d'autres résidus de culture (oléagineux, protéagineux, céréales à l'exception du riz) est en revanche interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) d'après le décret n° 2004-1429 du 23 décembre 2004. Seul le préfet peut autoriser ce brûlage à titre exceptionnel lorsqu'il s'avère nécessaire pour



Les **déchets verts agricoles** n'étant pas considérés comme des déchets ménagers, des différences réglementaires existent pour le cas du brûlage à l'air libre de ces déchets.

Ils sont composés :

- des résidus agricoles ligneux : tailles de haies, branchages, sarments de vigne
- des résidus agricoles non ligneux : pailles, oléagineux protéagineux, céréales.



TRAVAUX DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES ET DE RESTRUCTURATION DU CIMETIERE

CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES



Toute collectivité doit s'assurer que ses archives soient organisées de façon conforme au regard des obligations légales.

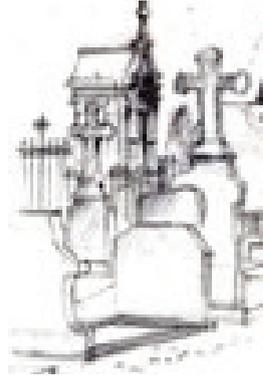
La commune d'Aubiat s'est donc engagée dans un programme de classement des archives communales.

Pour assurer cette mission, le Centre de gestion du Puy-de-Dôme a mis à la disposition de la commune l'expertise et l'appui juridique et technique d'une archiviste qualifiée. Une durée d'intervention nécessaire a été estimée à 98.5 jours pour un montant de 22 655 €.

Une archiviste travaille ainsi au sein de la mairie depuis le mois d'octobre. Elle procède au classement des archives (tri, élimination, classement intellectuel et matériel) et à la rédaction des instruments de recherche. Elle préparera également le dépôt des archives antérieures à 1946 auprès des archives départementales et assurera la formation des agents en fin de mission.

L'archivage public, s'il correspond à une obligation légale, permet également de répondre aux droits des usagers, d'accéder et de transmettre l'information, mais aussi de conserver la mémoire du temps passé.

RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE



La commune d'Aubiat s'est engagée cette année dans un programme de restructuration du cimetière. Ce projet a été confié à la société Elabor pour un montant de 12 446.10 € HT. Le groupe Elabor a dans un premier temps réalisé un diagnostic sur l'ensemble du cimetière. Le secrétariat a fourni l'ensemble des actes de concessions relatifs à celui-ci puis la société s'est déplacée

pour établir un recensement physique des sépultures et des épitaphes. Des réunions faisant appel aux personnes «mémoires» se sont déroulées en mairie.

Elabor a ensuite remis à la commune des plans à l'échelle du cimetière, un registre des inhumés et un registre des emplacements.

L'ensemble de ces documents est consultable en mairie et améliore grandement le travail du secrétariat et des pompes funèbres.

Les administrés et leur famille ont désormais accès à des informations fiables et bientôt consultables en ligne.

Concours de dessin / photographie Aubiat, notre village



La commune lance un concours de dessins et/ou photographies.

Le principe est simple : faire un dessin ou réaliser une photographie illustrant notre village.

Ce concours s'adresse aussi bien aux enfants, adolescents et aux adultes. Il est ouvert jusqu'au 31 août 2023.

Votre chef d'œuvre est à remettre au secrétariat de la mairie.

La délibération se fera par la commission communication courant de l'été et le gagnant sera annoncé lors de la cérémonie des nouveaux arrivants à l'occasion de la fête patronale.

L'œuvre gagnante sera à l'honneur lors du prochain bulletin municipal.

A vos participations !

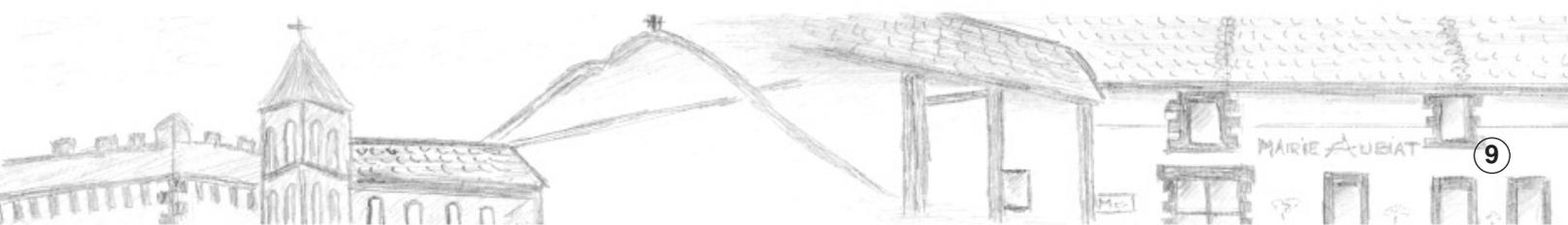
Commission cadre de vie entretien des villages.

La commission envisage une matinée citoyenne en 2023 pour préparer le cimetière à la Toussaint.

Il n'est pas question de supplanter le travail des agents techniques mais de le compléter par un petit entretien des tombes abandonnées (un coup de râteau par exemple..) Une façon d'honorer nos disparus qui n'ont plus de famille dans la commune.

Cette matinée se terminera par un casse-croûte .

Toutes les personnes volontaires seront les bienvenues.



NOUVEAU ! PanneauPocket

IMPORTANT : COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA MAIRIE

La mairie vous offre
l'application **PanneauPocket**



Soyez les premiers informés de l'actualité de la commune en téléchargeant

Panneau Pocket

Disponible gratuitement sur   

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



Flashez pour me télécharger



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

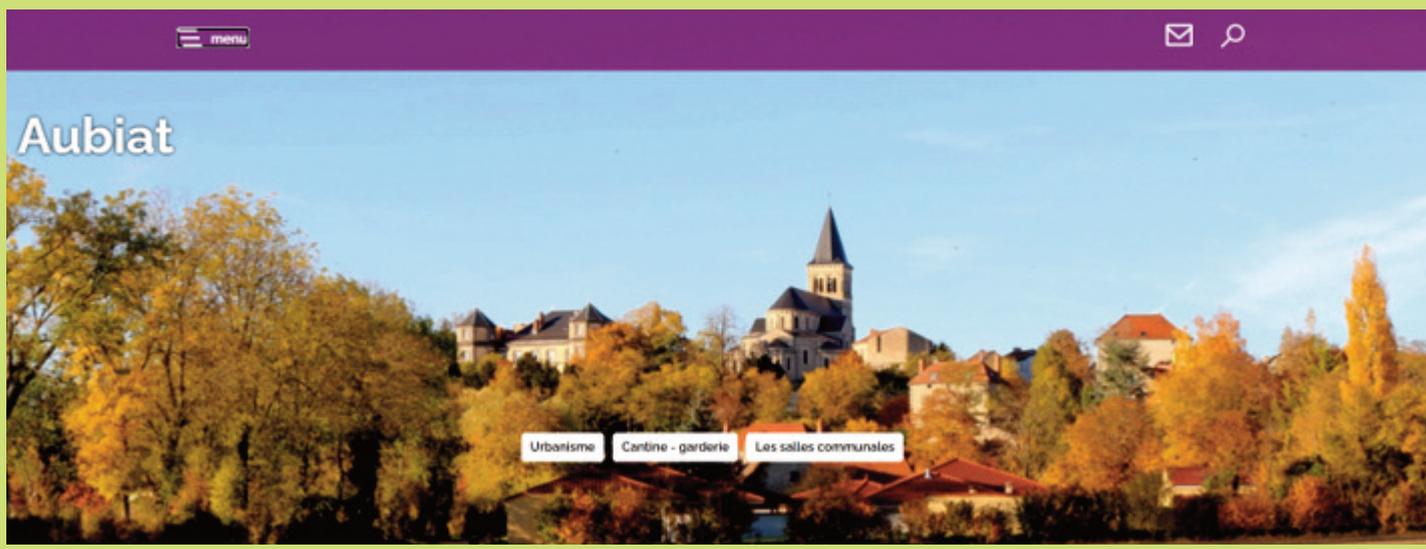
Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © PANNEAUPOCKET 2022

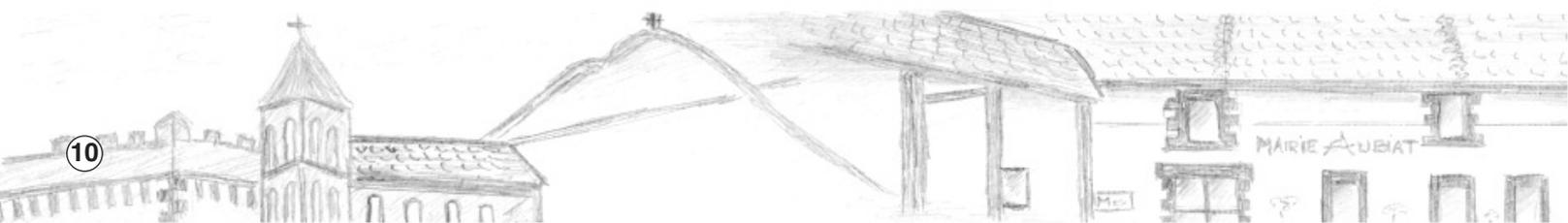
La commune est désormais présente sur l'application mobile Panneau Pocket qui permet à tous les citoyens d'être informés en temps réel des événements de la commune. Il suffit pour cela d'installer l'application sur son mobile ou sa tablette. Aucune création de compte n'est requise.

WEB 63 : NOUVEAU SITE INTERNET

Le site de la commune d'AUBIAT fait peau neuve et vous propose un nouveau design, une nouvelle ergonomie, une nouvelle expérience !



www.aubiât.fr/



TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES au 21/2/2022

	CENTRE ASSOCIATIF		
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	280 €	300 €	150 €
NON HABITANT COMMUNE	600 €	600 €	150 €

	SALLE DE CHAZELLES		
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	180 €	200 €	100 €
NON HABITANT COMMUNE	400 €	500 €	100 €

	FOUR BANAL		
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	90 €	100 €	50 €

	ANCIENNE MAIRIE		
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	60 €	100 €	50 €

	VAISSELLE
	location
HABITANT COMMUNE	30 €
NON HABITANT COMMUNE	30 €

PENALITES DE NETTOYAGE
Toutes salles
100 €
100 €

AGENDA MUNICIPAL 2023

Agenda!

8/04 : Journée Citoyenne

8/05 : Armistice 1945

13/07 : Fête nationale

14/07 : Gratiféria

10/09 : Accueil des nouveaux arrivants & remise des prix pour le concours des maisons fleuries

11/11 : Armistice 1918

10/12 : Repas des aînés



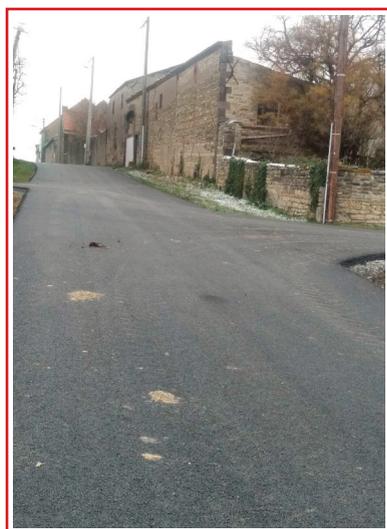
Voirie

Avancement des travaux chemin Neuf, général Caillaud et Grand Verger

l'enfouissement des réseaux est terminé, il reste à finir les branchements et à enlever les vieux poteaux.



Les travaux de goudronnage de la rue des Moulades à Persignat.



Empierrement du chemin du Grand Champ à Chazelles.



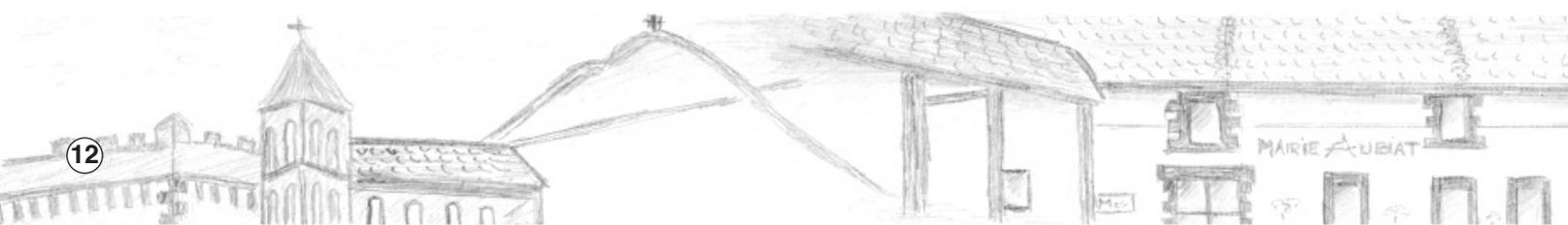
Fibre

LA FIBRE OPTIQUE EST SUR LA COMMUNE D'AUBIAT.



Le déploiement de la fibre est terminé,

Les personnes peuvent vérifier leur éligibilité en contactant leurs opérateurs





Avancement des Travaux



Les travaux de l'immeuble **13 PLACE DE L'ÉGLISE** (2 logements et 1 commerce au RDC) ont débuté le 7 juin 2022 pour une durée globale de 8 mois.

Le gros oeuvre est terminé, l'enduit réalisé à 90%, les fenêtres sont posées, l'isolation est en cours. ENEDIS remet en place les câbles, Il sera posé 3 compteurs d'eau 2 pour les logements et 1 pour le commerce.

CHAUFFERIE BOIS

Création d'une chaufferie bois granulés avec réseau de chaleur pour le centre associatif, l'atelier municipal et deux bâtiments de logements (13 et 17 place de l'église).

Les travaux concernent la réalisation de la chaufferie bois pour apporter de l'énergie aux différentes sous-stations et notamment dans les ateliers municipaux où un local est créé dans le bâtiment existant pour la fourniture et la pose d'une chaudière bois granulée d'une puissance de 69 kW environ.

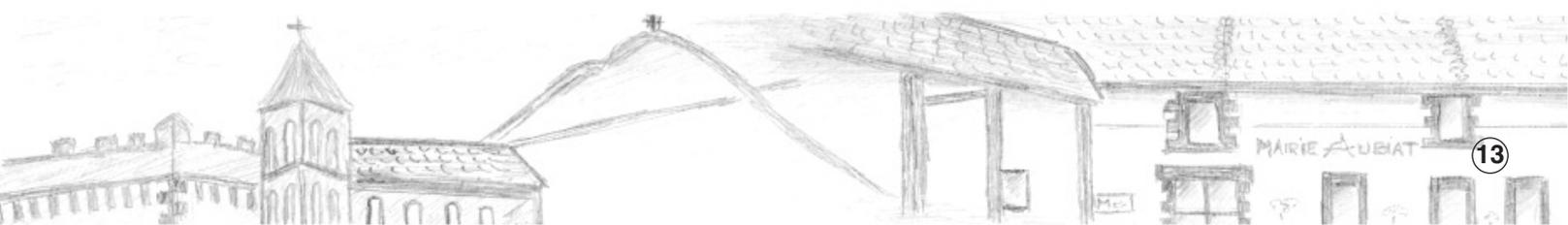
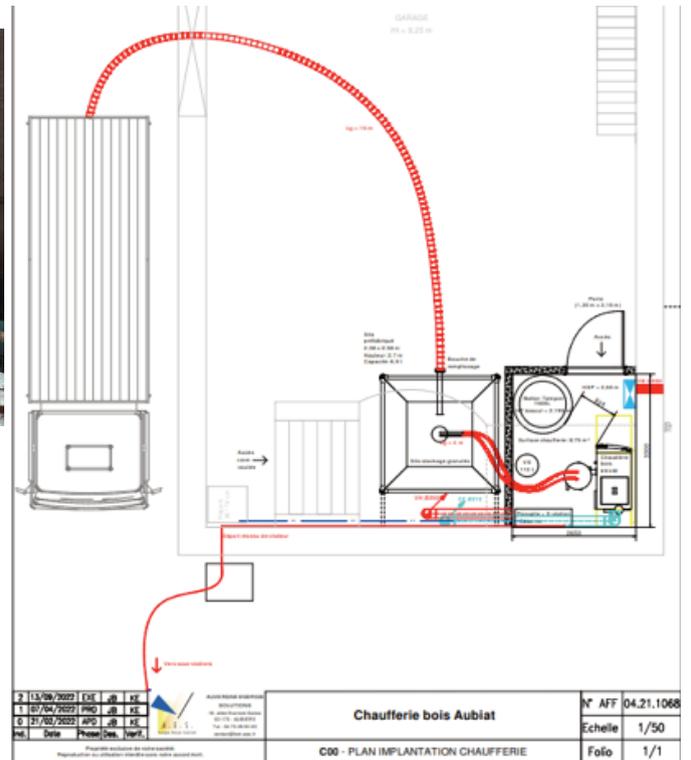
Les travaux effectués sont la fourniture et la pose du silo de stockage des granulés, la réalisation des travaux d'électricité et de régulation spécifiques aux équipements.

Aussi, la fourniture et la pose des canalisations pré isolées enterrées du réseau de chaleur pour alimenter les différentes sous stations, y compris les tranchées, les pénétrations dans les différents bâtiments à desservir, la fourniture et la pose des équipements de sous-station.

La production de chaleur sera assurée avec une **chaudière** eau chaude haut **rendement à granulés** de puissance estimée à environ 69kW, implantée en local chaufferie.



Création d'un dallage intérieur 15cm d'épaisseur à l'emplacement de la zone chaufferie



Saint-Cyr

Extrait du discours de Stéphane BARDIN,
Maire d'Aubiat

Le 28 mai 2022 la 207ème promotion, 2020-2023, de la prestigieuse, **Ecole Spéciale Militaire de St Cyr**, a fait l'immense honneur à la famille CAILLAUD mais aussi aux habitants d'AUBIAT de choisir comme parrain le **Général Robert CAILLAUD**.

Robert CAILLAUD est né le 21 octobre 1921 à Aubiat dans une famille d'agriculteurs.

Son père Jean Baptiste CAILLAUD épouse en 1920 à Aubiat, Emma CHAZAL. De cette union naquirent : Robert en 1921 et André en 1929.

Robert, après son baccalauréat en 1939 intègre l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, à l'issue de sa formation, il est nommé sous-lieutenant et affecté aux chantiers de Jeunesse le 1er mars 1943.

Dès l'automne 1943, il rejoint la Résistance dans la zone Auvergne dont il est l'un des membres les plus ardents. Malgré son arrestation par la Gestapo, il rejoint l'Armée Secrète puis la 1ère Armée du Général de Lattre pour libérer la France. Il s'illustre particulièrement lors de la bataille du Bec, où ses deux sections défendent victorieusement le pont de Decize face aux 13 000 hommes de l'armée ennemie. Il sera cité à l'ordre du régiment le 21 novembre 1944 avec attribution de la croix de guerre 39/45, puis à l'ordre du corps d'armée le 13 avril 1945 et à la division le 9 août 1945.

Robert CAILLAUD effectue un premier séjour en Indochine de février 1946 à février 1948. Il est cité à l'ordre de l'armée le 1er avril 1948 et nommé chevalier de la légion d'honneur avec attribution de la croix de guerre avec palme (à l'âge de 27 ans).

Robert effectue un deuxième séjour en Indochine de février 1949 à février 1951 avec La Légion Etrangère. Il est gravement blessé le 6 janvier 1950. Il est cité à l'ordre de l'armée le 25 avril 1950 après avoir été promu capitaine le 1er octobre 1949.

Le Capitaine CAILLAUD effectuera un troisième séjour en Indochine de février à octobre 1954. Il est parachuté sur le camp, retranché de Dien Bien Phu le 5 avril, il est fait prisonnier le 7 mai, il entame alors une éprouvante captivité : il ne pèsera que 45 kilos à sa libération le 2 septembre.

Robert CAILLAUD est promu chef de bataillon le 31 décembre 1957, il effectue différentes missions en Algérie et en Allemagne et il est nommé Lieutenant-Colonel le 1er juillet 1962.

Après plusieurs affectations en Algérie, à Fontainebleau, à Pau, à Toulouse, Robert CAILLAUD est promu Colonel le 1er janvier 1968 puis général de brigade le 1er août 1975, général de division le 1er mai 1978.

Totalisant quatorze années, deux mois et treize jours de campagne, Robert CAILLAUD a été blessé quatre fois en opération (1949, 1950, 1954 1959).

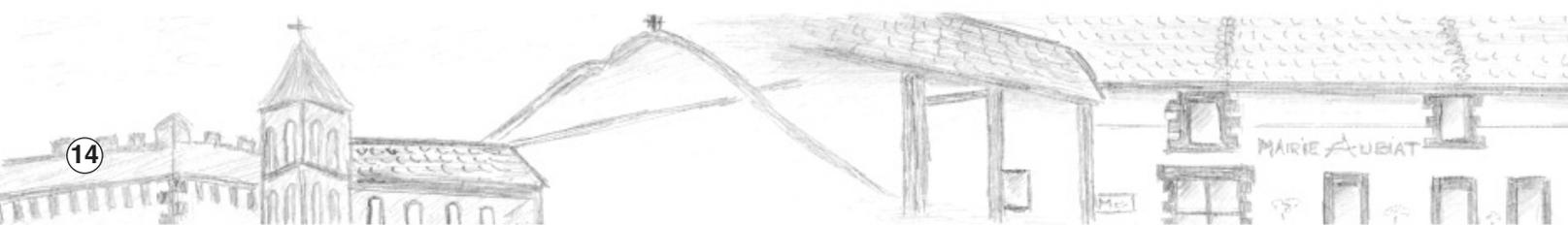
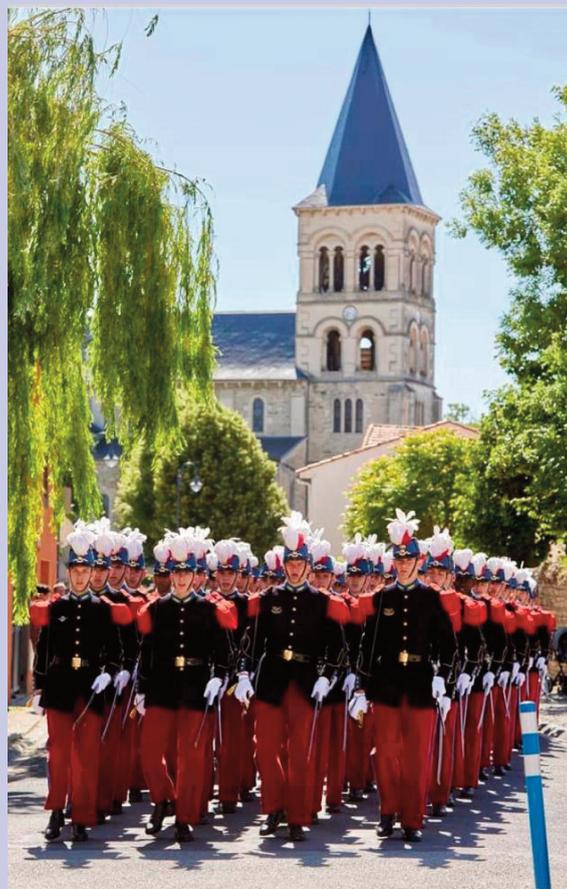
Il sera élevé à la dignité de grand officier de la légion d'honneur le 16 mars 1978 par le président Giscard d'Estaing dans la cour des Invalides.

Il est titulaire de 14 citations à la fois soldat, brillant officier, para et légionnaire.

Robert CAILLAUD quitte l'armée d'active, à sa demande, le 1er novembre 1978, il va alors poursuivre sa tâche au service des autres en président l'Amicale des Anciens Légionnaires Parachutistes, puis l'association générale prévoyance militaire. Il va surtout consacrer beaucoup d'énergie à venir en aide à ses anciens compagnons d'armes d'origine indochinoise et à leurs familles, chassés de chez eux par le régime en place, il arrivera à rapatrier 42 familles en France.

Nous remercions très chaleureusement les élèves officiers de la 207ème promotion de St Cyr, de l'immense honneur qu'ils ont fait en choisissant le Général CAILLAUD comme nom de leur promotion. Nous les remercions également pour leur investissement dans la réussite de l'organisation de cette cérémonie qui restera dans les annales de notre village. Comme le chante, la promotion CAILLAUD, ayant un Incroyable Talent :

*« Gardons le souvenir de ce para immortel, intrépide Officier
Centurion de légion sans peur qui incarnait l'honneur
Des cieux veillez, O Général CAILLAUD »*



Commission Bien vivre - Une journée citoyenne le 9 avril 2022

La citoyenneté est plus que jamais l'affaire de tous. Valeur forte partagée par l'ensemble de l'équipe municipale, les élus ont décidé de lui consacrer une journée, afin de pouvoir se retrouver autour du bien commun.

Le 9 avril dernier a eu lieu une **Journée citoyenne** sur la commune d'Aubiat.

L'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences ont constitué la colonne vertébrale de cette journée. Il s'agissait de faire ensemble, de vivre ensemble, en permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge de devenir acteur pour sa collectivité.

Des groupes de volontaires ont arpenté les rues et les chemins des 3 villages afin de ramasser déchets, mégots, masques...

Mobilisons-nous face aux incivilités pour le respect de notre espace public.



Gratiféria, 7ème édition



Comme tous les 14 juillet, la commission Bien Vivre du Conseil Municipal a organisé la traditionnelle **GRATIFERIA**.

C'est une fête du gratuit et du partage, une sorte de marché gratuit !

Redonner de l'usage à des objets permet d'économiser des ressources et c'est bon pour la planète !

Les affaires qui n'ont pas trouvé preneur à la fin de la journée ont été récupérées par Emmaüs. La gratiféria nous permet aussi de faire vivre de la solidarité sur le territoire !

Fête Nationale

Mercredi 13 juillet, les Aubiatois se sont retrouvés sous le préau de la mairie pour un apéritif offert par la municipalité en l'honneur de la Fête Nationale. L'animation musicale était assurée par le groupe MIAMI DUO et ce n'est que vers minuit que cette festive soirée, la première depuis longtemps, a pris fin.



APERITIF MUSICAL

avec le groupe de chanteurs
"Miami Duo"

Offert par la municipalité



De 19h30 à 22h30 sous le préau
de la Mairie.

graphisme : M. L. 2022



Prix des maisons fleuries

Comme chaque année à l'occasion de la fête patronale les prix des maisons fleuries ont été annoncés.

Le **1er prix** est attribué à **Madame Marinette Blanc**, un **bon d'achat de 40 €** lui a été offert.

La municipalité adresse ses remerciements à madame Blanc pour le bel entretien et fleurissement sur l'espace public devant son domicile et ce depuis de nombreuses années.

2ème prix : **Madame Michelle Roche et Monsieur Sébastien Espinasse** à Aubiat.

3ème prix : **Monsieur Alan Marshall et Monsieur Philippe Barre** à Persignat.

4ème prix : **Madame Marie-Paule Chambon** à Chazelles.

La commune leur offre un bon d'achat de **20 €**.

5ème prix : **Monsieur Guittard** à Aubiat.

6ème prix : **Monsieur et Madame Régis et Stéphanie Pougnet** à Chazelles.

La commune leur offre un bon d'achat de **10 €**.

Les bons d'achats offerts par la commune sont à utiliser à la **SARL Catherine et Bernard Prévault**, producteurs sur la commune.

L'ensemble des lauréats est remercié chaleureusement pour avoir participé à l'embellissement de la commune.

La municipalité rappelle qu'en raison de la suppression de désherbant sur l'espace public, il est demandé à chacun des propriétaires d'entretenir devant leurs maisons dans la mesure de leur possibilité.



Accueil des nouveaux habitants

La traditionnelle réception d'accueil des nouveaux habitants est organisée chaque année au mois de septembre à l'occasion de la fête patronale.

Elle nous permet de présenter la Commune aux nouveaux aubiatois et aubiatoises, d'établir le contact avec les élus, les services et les associations.

Cette rencontre est conçue comme un moment de rencontre et d'échange.



Commission Affaires Sociales

Le **repas des aînés** prévu en décembre 2021 a été reporté pour éviter une contamination à la covid encore très active à cette période.

Il a finalement pu avoir lieu le dimanche 22 mai 2022 animé par le groupe **MIAMI DUO**.

Cette journée s'est déroulée dans une belle ambiance.

Pas de report pour celui de 2022, et après la **distribution des colis le samedi 10**

décembre, ce moment de rassemblement de nos aînés a eu lieu au **centre associatif de la commune de Sardon** gracieusement mis à notre disposition.

Animé avec brio par **Pascal, le saxophoniste**, le repas a été un moment fort de partage.

Cérémonie du 8 mai



Les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre 2022 ont suscité une importante mobilisation sur la commune d'Aubiat. **Stéphane BARDIN**, Maire, et les membres du Conseil Municipal ont invité la population à participer aux commémorations et à déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Cérémonie du 11 novembre



● Les élèves de la classe des MS/GS/CP d'Aubiat ont eu la chance en 2021/2022 de participer au projet «**Fabrique à chansons**» organisé par la SACEM, en lien avec l'Education Nationale et en association avec les Musiques vivantes de Vichy. **Grâce aux**



interventions d'un artiste auteur compositeur et interprète, Najar, les élèves ont écrit les paroles de deux chansons et même créé la musique de la deuxième. Cela a permis un travail important sur la langue (sonorités, rimes, comptage de syllabes...), sur l'écoute, la danse, la production artistique... Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à réaliser ce projet. Lors de la restitution présentée aux familles, ils ont dansé et chanté la première chanson (Le rond du vivant, danse créée sur le rythme des Ronds d'Argenton, chansons à répondre, danses originaires du Berry) et ils ont dansé et



mis en scène la deuxième (Les cadeaux imaginaires).



● **Jeudi 3 février**, à Aubiat, les élèves ont vu un spectacle dans leur école : **Le secret du jardin de Clément**, présenté par la compagnie **Planète Môme**.

● **Une sortie au musée Mandet**

Lundi 28 février et mardi 15 mars 2022, les élèves des deux écoles ont pu admirer l'exposition «**Gaïa**» de **Julien Salaud**, au musée **Mandet à Riom**. C'est une œuvre monumentale réalisée en **fil ten-**



du (22km de fil) fixée par 5 000 clous. On pénètre dans une sorte de grotte et on se retrouve plongés dans le noir pour découvrir des paysages auvergnats, des animaux et des personnages de la mythologie ou légendaires réalisés en fil tendu phosphorescent. C'était magique !

Ils ont également participé à un atelier «**Les animaux mélangés**». Certains ont également pu partir à la recherche des animaux fabuleux dans la ville de Riom avec un guide, et écouter un raconté tapis.



● **Sécurité routière à l'école Martha-Beker**

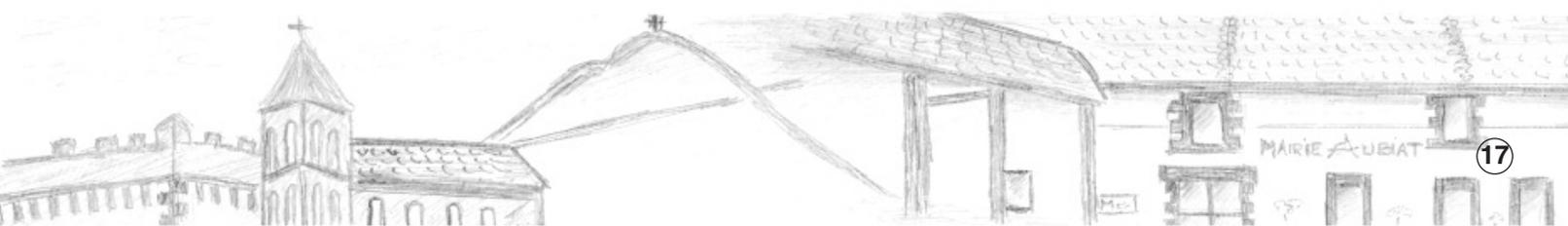


Le 8 mars 2022, tous les élèves de Chazelles du Ce1 au Cm2 ont eu la chance d'avoir une petite formation sur la sécurité routière, spécifiquement sur la sécurité à vélo. Après une partie théorique en classe, ils ont pu montrer leur savoir-faire à vélo sur un petit circuit installé dans la cour. Chacun est reparti avec son petit permis de circuler à vélo ! Nous avons passé un moment profitable à tous grâce à l'Association Prévention Routière 63

● Dans le cadre de l'Education à l'environnement **une installation de composteurs** (en partenariat avec le centre de loisirs, la mairie et le SBA) a été effectuée au **mois de mai**. Le 1er composteur a été rempli et fermé le 1er juin. Un tour de rôle est mis en place dans l'école pour permettre à tous les élèves de valoriser chaque jour les déchets de la cantine.



● **Le 20 mai**, les élèves ont présenté leur chorale à leurs familles. Le répertoire était inspiré du thème de «**l'imaginaire**».



● **Un peu d'histoire avec le Général Caillaud**
Classes des CM1/CM2, CE1/CE2/CM1, CP/CE1

Le 25 mai 2022, un événement unique s'est déroulé à Aubiat : une **promotion de l'école Saint-Cyr** est venue dans le village car elle avait choisi le Général Caillaud, habitant d'Aubiat, comme parrain. Une cérémonie a eu lieu en présence de 120 saint-cyriens. Pour expliquer cet événement, nous avons reçu dans trois classes la fille du général, **Mme Marie-Françoise Caillaud**. Elle nous a expliqué qui était son père en décrivant sa carrière militaire, en montrant quelques objets personnels et en partageant quelques souvenirs de sa vie de famille. Nous avons passé un très beau moment !



● **Vendredi 17 juin**, les 118 élèves des écoles d'Aubiat et de Chazelles ont présenté leur spectacle de fin d'année à leur famille.



Ils ont eu la chance de pouvoir se produire dans un cadre exceptionnel : le parc du château de Montclavel à Aubiat. Chaque classe avait préparé une représentation sur le thème de l'imaginaire (dances, scénettes, lectures au pupitre). Les parents ont pu apprécier ce spectacle itinérant au cours duquel ils se sont déplacés sur 5 sites différents pour découvrir les productions de chaque classe.



● Le **vendredi 1er juillet**, pour notre sortie de fin d'année, les deux écoles d'Aubiat et de Chazelles se sont rendues au **Chemin Fais'Art**. Au cours de cette journée, les élèves ont pu se nourrir des histoires riches et variées, racontées par deux conteuses Françoise et Nathalie. Le cadre se prêtant à l'imaginaire (thème de notre année), les élèves se sont immergés dans les différentes sculptures laissant libre cours à leur imagination.

Ne serait-ce pas un serpent ?
Peut-être la queue
d'un animal fantastique ?
Et vous ? Qu'en pensez-vous ?



● **Nettoyons la nature le vendredi 23 septembre**

Dans le cadre de la protection de la nature liée au label E3D que notre école a obtenu, nous avons participé à l'opération **«Nettoyons la nature»** et nous avons ainsi pu la protéger autour de nos deux écoles.



Les enfants ont ramassé beaucoup de déchets. Cette action permet aux enfants de se sensibiliser à la pollution.

● **Rencontre sportive du Réseau Lumière le jeudi 13 octobre**

A Saint-Genès-du-Retz et à Vensat, nous avons retrouvé nos camarades du Réseau Lumière pour partager des instants très agréables autour des jeux traditionnels ou de coopération. Chaque classe recevait une autre classe et lui expliquait les règles du jeu qu'elle avait choisi. La classe des Cm1/Cm2 a présenté « La conquête de l'espace » et a découvert de nouveaux jeux : le bété-ballon, le voleur de pierres, la balle au capitaine. La classe des MS/GS a présenté le jeu Chat, poules et poussins. La classe des CP/CE1 a présenté Le voleur de pierres. Quelle belle journée sportive !



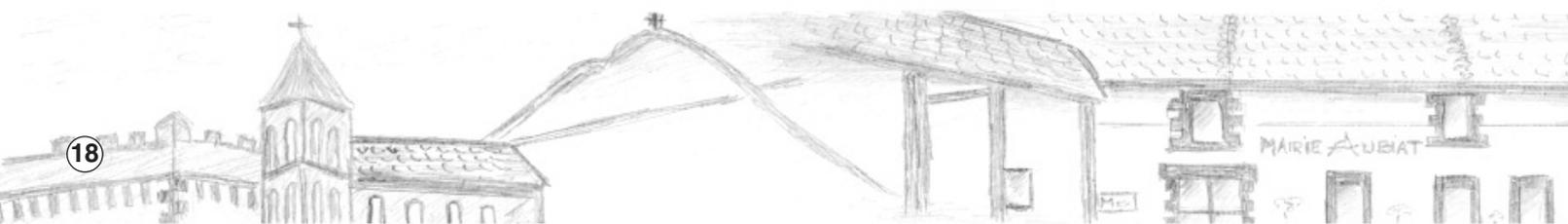
● **English breakfast in Chazelles le jeudi 20 octobre**

Nous avons pris un petit-déjeuner anglais en classe. Nous avons mangé, comme les petits anglais, des haricots à la tomate, une saucisse, du bacon et des œufs brouillés avec du pain de mie grillé et un jus de fruits. Nous nous sommes régales ! Yummy !

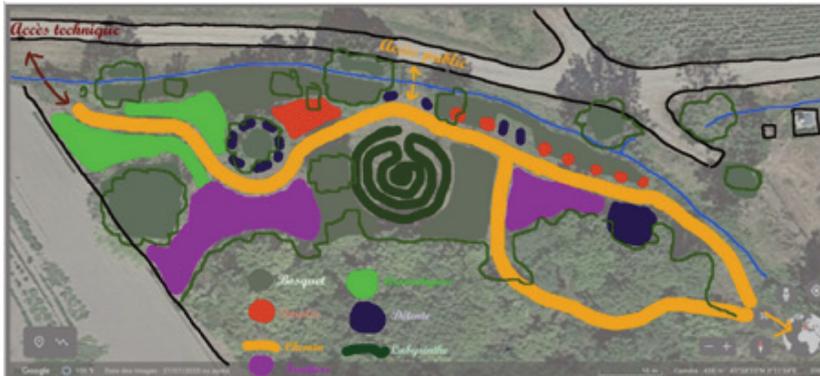


● Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont allées à la piscine de Gannat tous les lundis du 5 septembre au 5 décembre. Ils ont profité de 12 séances pour apprendre à nager

● Cette année l'école de Chazelles travaille avec le SBA. 3 interventions sont prévues, dont 2 qui se sont déroulées les **4 octobre et 10 novembre**. Au programme : tri des déchets, recyclage, compostage, anti-gaspillage alimentaire. La prochaine intervention aura lieu le 6 décembre.



Projet de forêt comestible



Le jeudi 20 octobre, nous avons présenté le projet de Forêt Comestible à la population. Ce projet consiste à planter des arbres fruitiers, des "petits-fruits", des plantes aromatiques et des légumes perpétuels sur une parcelle communale non exploitée. Une parcelle à Persignat au Patural a été choisie. Les travaux ont débuté par la création d'un accès et par le nettoyage des arbres morts et les branches à terre. Cette présentation a aussi été l'occasion d'appeler à voter pour ce projet lors du Budget Eco Citoyen du Département. Ce budget aide des projets sociaux et écologiques. Pour recevoir une subvention, il fallait être sélectionné et obtenir assez de votes de la part de la population. Notre présentation a obtenu plus

de 200 votes et fait donc partie des lauréats ! Le projet de forêt-jardin a été retenu lors du concours Budget Eco-Citoyen du Département du Puy-de-Dôme. Ce sont 2 collectifs de citoyens et d'associations qui porteront le projet. Le département subventionnera l'ensemble des dépenses prévues à hauteur de 25 000 €. Un premier atelier est prévu le 07/01 à Persignat. Maintenant, nous allons pouvoir concrétiser ce projet ! Si vous avez des boutures, des plants, mettez-les de côté ! Nous allons en avoir besoin ! Pour y participer vous pouvez donner des plants et des boutures, en informer la mairie ou envoyer un message à ebouhier63@gmail.com.

Parc solaire citoyen



- Présentation du projet de parc solaire sur une friche agricole à Aubiat

Parcelle concerné : YB 194
 Puissance max installée : **600 kWc**
 Nombre de panneaux solaires : 1 500
 Surface de panneaux correspondante : 2 870 m²

- Première simulation

Panneaux : 420 Wc
 Ecart inter rangée : 4 mètres
 Puissance installée : 600 kWc
 Inclinaison : 25 °
 Nombre de modules : 1 400
 Surface de modules : 2 800 m²

- Un groupement citoyen pour le solaire

Combrailles Durables et Enercoop s'associent dans une démarche inédite de parcs solaires :

- **D'un côté**, une coopérative citoyenne pour mobiliser les acteurs du territoire et investir dans des nouveaux moyens de production d'électricité verte.

- **De l'autre**, un fournisseur coopératif pour racheter directement l'électricité produite et la distribuer à ses clients. Enercoop sécurise ainsi un volume de production sur le long terme à prix fixe.

Objectif : Développer des petits parcs solaires au sol sur des terrains dégradés ou en coactivité agricole (pâturage de moutons par exemple).

Pourquoi seulement du photovoltaïque au sol ?

- Sur des toitures, l'Etat rachète systématiquement l'électricité produite, ce qui n'est pas le cas pour les petits parcs solaires que nous développons.
 - Le développement des toitures solaires est primordial et nous y travaillons par ailleurs, avec les centrales citoyennes notamment.

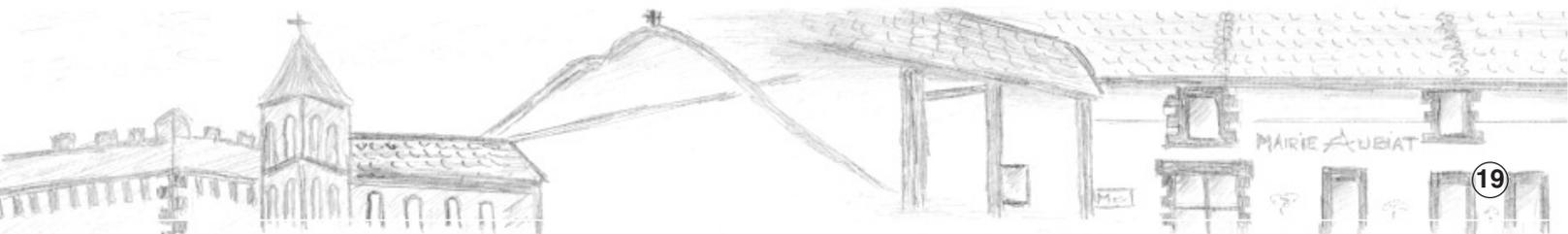
Retombées économiques pour la collectivité et le territoire

- Le groupement **Combrailles Durables et Enercoop AURA** propose la location du terrain à la collectivité via un bail emphytéotique conclu pour 30 ans avec le versement d'un loyer de **2€/kWc/an soit 1 200 €** pour la mise à disposition de son foncier sur l'emprise du parc.
 - Ce loyer peut également être versé en une seule fois, à la mise en service.
 - La collectivité bénéficiera également de la Cotisation Foncière des Entreprises (si elle n'y est pas exonérée), environ **600€/an**.
 - La communauté de communes et le département bénéficieront des retombées de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux : IFER, de l'ordre 1920€/an.

Bilan économique du projet (à titre informatif)

- **Investissement prévisionnel** : 530 000 €
 - **Coûts d'exploitation prévisionnels** : 10 000 €
 - **Chiffre d'affaire prévisionnel** : 47 000 €

Les projets n'ont recours à aucun mécanisme de soutien public et la démarche est non spéculative.





Comité des fêtes

Cette année, nous nous sommes retrouvés le 1er Mai à Chazelles, une belle journée festive et animée par les brocanteurs, les artisans et l'exposition de tracteurs.

Après une parenthèse involontaire et un peu longue, le Comité des Fêtes a eu l'immense plaisir de vous concocter un superbe week-end pour la Fête Patronale.

☞ Un feu d'artifice offert par le Comité des Fêtes durant lequel nous avons retrouvé la magie qui illumine nos regards et nous fait voyager l'espace d'un instant.

☞ Un samedi qui a débuté tôt par nos délicieux pieds de cochons / tripes suivis l'après-midi d'un marché gourmand et de ses artisans. Pour clôturer cette journée différents Food-Trucks pour animer nos papilles, ainsi que le groupe «Rosebud» qui nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit sur la place transformée en aire de pique-nique géante.

☞ Dimanche, brocante pour les lèves tôt, animations (démonstration des pompiers d'Aubiat/Artonne/Aiguerperse) et restauration rapide.

Merci pour votre participation et votre bonne humeur qui ont fait la réussite de la Fête Patronale.

A bientôt.

Fabien Pinon & toute son équipe.



Assistants Maternelles

L'association les ASSMAT de la plaine ont pu faire visiter aux enfants la chèvrerie à Persignat, la caserne d'Aubiat où ils ont eu la chance de monter dans le camion.

Les enfants ont fait aussi de la motricité et des jeux de balles.



Un grand merci à Monsieur le maire pour le prêt de la salle de l'ancienne mairie.

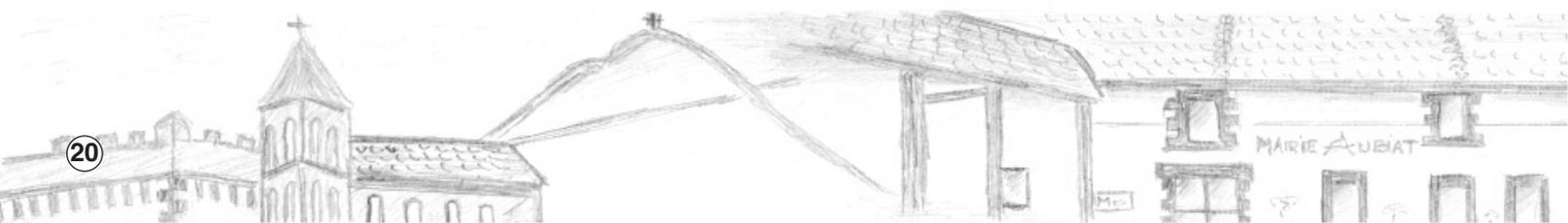


Calendrier des Associations

- 25/03 "Concours de Belote"
Violettes et Jonquilles
- 07/04 "After School de Printemps"
APE
- 15/04 "LOTO"
Violettes et Jonquilles
- 01/05 "Brocante + Repas"
Comité des fêtes
- 03/06 "Apéro Rando"
Comité des fêtes
- 09/06 «Pétanque»
Violettes et Jonquilles
- 17/06 "Virée d'Aubiat" AMTA
- 23/06 "Fête des écoles" APE
- 07/07 "Pétanque"
Violettes et Jonquilles
- 08/09 } "Fête Patronale"
09/09 } Comité des Fêtes
10/09 }
- 21/10 "LOTO"
Violettes et Jonquilles
- 07/11 "Concours de Belote"
Violettes et Jonquilles
- 09/12 "Vente sapin
+ Marché de Noël"
APE



SOUS RÉSERVE
DES CONDITIONS SANITAIRES



Club «Violettes et Jonquilles»



Une nouvelle année s'annonce et le calendrier 2023 est bien remplie aussi n'hésitez pas à venir nous retrouver, nous serons heureux de partager avec vous les sorties et autres que nous faisons chaque année.... fritures.. pétanque.. jeux.. voyages.. repas fin d'année.. galette.. bûche.. belote.. loto.. Notre dernière sortie fut Vaulx en velin ou nous avons passé une super journée !!!!

Association Moto Tourisme d'Aubiat (A.M.T.A.).

L'année 2022 a été plus favorable aux rassemblements. Des sorties à la journée ont été organisées pour découvrir le riche patrimoine auvergnat. Les motards se sont rendus dans l'Allier pour découvrir **la Maison Mantin vers Moulins** mais également **le site du Street Art près de Lurcy-Lévis**, ainsi que **les Viaducs Eiffel dans l'Allier**.

Des balades ont été organisées aussi dans le Cantal, à la découverte du **musée de la Foudre de Champs sur Tarentaine** ainsi que le **musée de la tannerie à Borg les Orgues** en Corrèze.

Comme chaque année des voyages plus lointains étaient prévus comme la **découverte de la Croatie** en avril et **Barcelone à l'occasion du Grand Prix de Catalogne** au mois de juin. Enfin après 2 années d'absence, le samedi 25 juin, **la virée d'Aubiat** a fait son grand retour, les motards étaient bien au rendez vous. Ce sont 160 motos venues de tous les horizons qui ont pris le départ de cette nouvelle virée organisée par l'Association Moto Tourisme d'Aubiat (A.M.T.A.).

Dans cet esprit, l'A M T A a établi le planning des sorties 2023 que vous pourrez voir sur notre site <https://asso-amta.fr/> Le président, le bureau et les membres de l'A.M.T.A tiennent à remercier la municipalité d'Aubiat et son Maire, Stéphane Bardin, pour son soutien et son implication



Les Cocottes d'Aubiat

Il y a une année bientôt de cela, la mairie d'AUBIAT et le SBA décident de proposer aux habitants de la commune la création d'un poulailler collectif.

La commune d'Enval, tout comme celle de Volvic ont été pionnières sur le territoire pour la réalisation de ce même projet. Nous avons pu profiter de leur expérience grâce à la mise en lien initiée par le SBA et on peut dire aujourd'hui que ces deux communes ont réussi leur pari.

Après différentes étapes et les aventures du Covid qui se sont initiées dans nos vies, nous sommes aujourd'hui une petite dizaine d'habitants de la commune à avoir décidé de donner vie à ce poulailler collectif.

Notre association **les Cocottes d'Aubiat** a vu le jour administrativement courant juillet 2022. Ce mois de novembre a été dédié à la finalisation de la structure qui est quasiment prête à accueillir ces nouvelles habitantes.

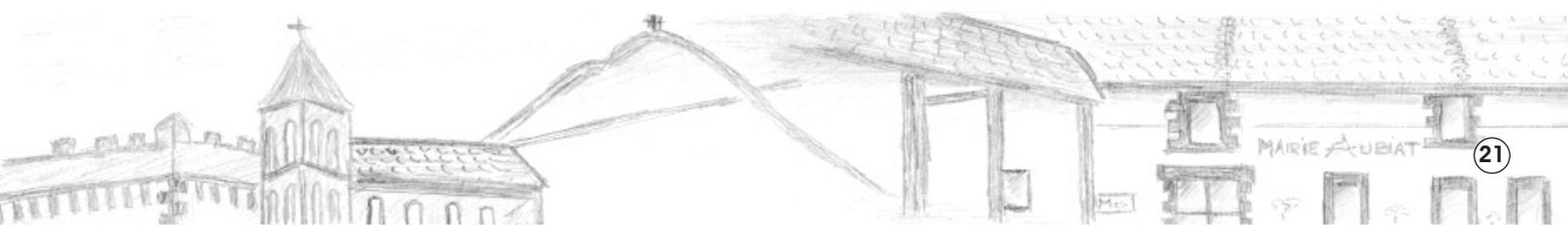
Pour rappel, la mairie d'Aubiat a prêté le terrain, fourni la clôture qui a été installée par les agents municipaux. Elle a aussi soutenu l'existence de l'association au niveau de notre budget grâce à une subvention de départ et bien entendu comme chaque association communale, nous pouvons bénéficier d'une salle de réunion, de l'aide du secrétariat de la maison communale. Le SBA nous a aidés financièrement et logiquement en assurant via le VALTOM la prise en charge de l'achat de la structure. Les composteurs et autres petits matériels ainsi que les futures cocottes qui devraient arriver sur la commune en janvier 2023, nous sont offerts par le SBA.

Chaque membre de l'association apporte ces talents et la complémentarité des uns et des unes nous a permis de donner naissance à ce projet mais le challenge sera pour les années à venir de le faire vivre. Si l'aventure des Cocottes d'Aubiat vous tente, vous pouvez dans un premier temps rencontrer les membres en venant à nos prochaines réunions. Vos talents et disponibilités seront les bienvenus. L'association fonctionne sur le principe de la loi 1901 et donc une cotisation annuelle de 20 € est demandée à chaque personne.

Nous tenons à remercier le SBA et son personnel ainsi que le VALTOM ; la mairie, son personnel et les élus qui nous ont accompagnés. Nos remerciements vont aussi à l'école qui nous a déjà fait profiter de belles créations des enfants pour la mise en place de notre stand de présentation à Chazelles lors du vide grenier du 1er mai dernier. A l'avenir, l'école va profiter de la présence de ce poulailler collectif. Nous sommes au commencement d'un partenariat pédagogique.

L'année 2023 débutera par l'inauguration du poulailler; une invitation sera diffusée via les réseaux de communication de la mairie ainsi que sur notre page Facebook : Les Cocottes d'Aubiat. L'équipe des enseignantes de l'école et leur directrice, nous ont aussi proposé de diffuser cette information dans le cahier de liaison des enfants. Merci à Elles et bonne lecture aux parents.

Les Membres de l'association des Cocottes d'Aubiat ainsi que les Cocottes vous attendent !



A P E - Association des parents d'élèves.

Association des Parents d'Élèves Aubiat- Chazelles : de nouveaux projets pour nos enfants !

L'année 2022 aura été synonyme de nouveaux projets pour l'APE.

Lors de la traditionnelle chorale des enfants, l'APE a proposé un moment convivial grâce à l'installation d'une buvette et d'une vente de plats à emporter : un poulet basquaise qui a su ravir les papilles des petits et des grands.

Après 2 ans d'attente, nous avons retrouvé notre traditionnelle fête de l'école. Petite nouveauté : elle s'est déroulée dans le parc du château de Montclavel. Une météo très favorable et un lieu magnifique ont concouru à la réussite de notre action. Nous en profitons pour remercier Mr. THENOT pour son accueil chaleureux et son aide précieuse.

A la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents bénévoles. Nous les en remercions vivement. Nous en avons également profité pour élire un nouveau bureau.

Pour rappel, nos actions permettent de soutenir financièrement les projets et besoins de nos écoles (sortie, jeux, mobilier...).

Avant le départ des vacances d'automne, nous avons proposé aux familles et aux enfants de se retrouver lors de notre Afterschool. Au programme : boom et distribution de bonbons pour les enfants et buvette et planches de charcuterie- fromage pour les adultes. Malgré une météo capricieuse, notre action fut une belle réussite.

Enfin, pour clôturer cette riche année, notre marché de Noël a eu lieu le samedi 03 décembre à Chazelles où avait lieu également notre traditionnelle vente de sapins.

Vin chaud, bière de Noël, bar à huîtres, vente de gourmandises, promenade à poney ou encore exposants gourmands et créatifs ont rythmé cette journée. Nous remercions toutes les personnes présentes.

Les prochaines actions seront le **vendredi 7 avril 2023** pour un **Afterschool** aux couleurs du printemps et le **vendredi 23 juin 2023** lors de la fête de l'école.

A tout moment de l'année, les parents qui le souhaitent peuvent venir nous rejoindre. N'hésitez pas, bonne humeur garantie ! Nous en profitons également pour remercier toutes les familles et habitants de nos villages pour leur présence sans faille à chacune de nos actions.

Composition du bureau :

Présidente : Elise FERNANDES - Vice-présidente : Léa BAYLE - Secrétaire : Julie BELIN
Vice-secrétaire : Patricia THEIL - Trésorière : Delphine MONFILS - Vice-trésorière : Alice RENSY



Nos Commerçants

Madame MICHEL Catherine et son conjoint **Monsieur MICHEL Xavier**, repreneurs du Bar Tabac FDJ.

Bar qui proposera des soirées tapas tous les vendredis soirs; des soirées repas (entrées + plat + dessert ou fromage) tous les samedis soirs, dont une soirée à thème une fois par mois (Karaoke, Années 80, Concerts, etc...).

Des snacks seront proposés, trois formules au choix, chaque midi de la semaine.

Des nouveautés seront mises en avant régulièrement, bière du mois, planche de tapas de saison, cocktail de la semaine, et bien d'autres surprises !

D'où le nom de notre Etablissement, **l'INNOVASCIA**, tout est arboré

Bar à Aubiat - L'INNOVASCIA

autour de l'Innovation, de la Simplicité, de la Convivialité, d'un décor Industriel et de l'Accueil qui sera chaleureux

Nos horaires d'ouverture seront les suivants :

Lundi, mardi, et mercredi :
7h30 - 14h30 / 16h30 - 20h00

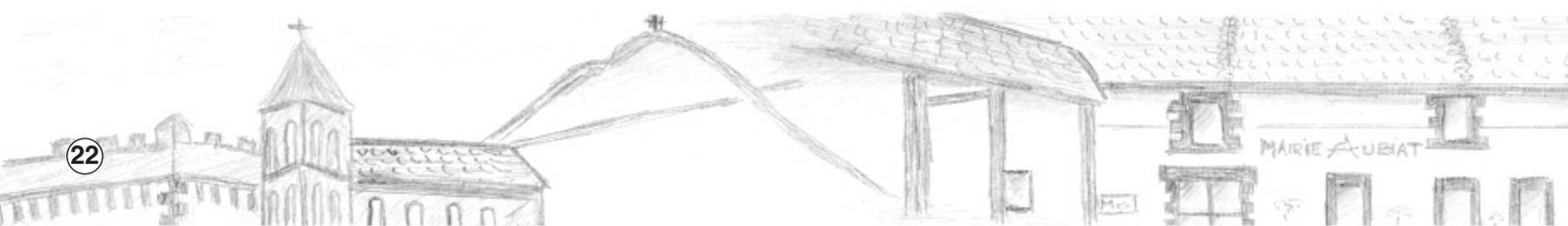
Judi : Fermeture

Vendredi : 7h30 - 14h30 / 16h30 - 23h00

Samedi : 8h00 - 23h00

Dimanche : 8h00 - 13h00

Tél. : 04 73 66 91 73 ou 06 30 26 73 52



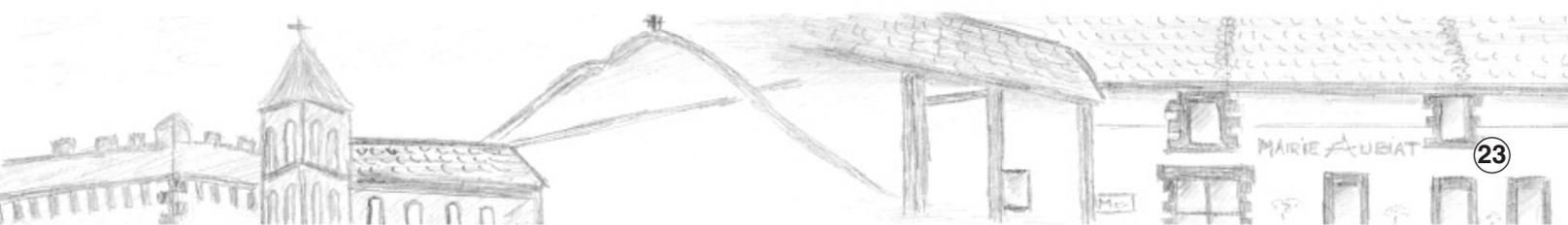
Robert Caillaud est né à Aubiat dans une famille d'agriculteurs. Son père, Jean-Baptiste Caillaud est originaire d'Effiat. Il est mobilisé le 04 août 1914 et ne retrouvera la vie civile que le 09 mars 1919. Il est cité à l'ordre de l'armée le 1er novembre 1918, pour fait de guerre le 26 septembre au cours duquel il est blessé. Il sera démobilisé avec le grade de lieutenant, décoré de la croix de guerre et fait chevalier de la légion d'honneur le 16 janvier 1920. Il épouse en 1920 à Aubiat, Emma Chazal dont le père Paulin sera maire de notre village de 1933 à 1944. De cette union, naquirent 3 enfants : Robert en 1921, Edith décédée peu après sa naissance et André en 1929. Robert et André fréquentent l'école publique d'Aubiat puis entament de brillantes études secondaires au lycée Michel de l'Hospital de Riom. André intègre les classes préparatoires au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand et il est admis à l'école des Mines à Paris. Il fera une brillante carrière dans l'industrie minière jusqu'à sa retraite en 1991. Passionné par l'histoire de notre village, André rédigera de nombreux articles et en particulier la généalogie des familles d'Aubiat. Il nous a quitté le 29 septembre 2019.

Après son baccalauréat en 1939, Robert prépare l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, à l'issue de sa formation, il est nommé sous-lieutenant et affecté aux chantiers de jeunesse le 1er mars 1943. Dès l'automne 1943, il décide de rejoindre la Résistance et sera cité à l'ordre du régiment le 21 novembre 1944 avec attribution de la croix de guerre 39/45, puis à l'ordre du corps d'armée le 13 avril 1945 et de la division le 09 août 1945. Le 27 décembre 1948, Robert Caillaud épouse Geneviève Rambert, de cette union naquirent six enfants : Marie-Françoise, Jean, Anne, Pierre, Michel et Agnès.

Le général de division Robert Caillaud s'est éteint à son domicile d'Aubiat le 1er octobre 1995 et repose dans le cimetière du village aux côtés de son fils Jean, de sa fille Anne et de son épouse Geneviève.

En 2007, en hommage au général, la municipalité décide de donner le nom de "rue du général Robert Caillaud" à la place de "rue de la côte"

*extrait d'article de
Jean-Claude BRUN*



AUBIAT



Bulletin Municipal de la commune d'Aubiat - Janvier 2023

Directeur de publication : Stéphane BARDIN

Rédaction Commission Communication :

Léa BAYLE

Carmen FUENTES

Nicole LHOSTE

Sandra PINON

Eliane QUINET

Mise en page, Impression

Ch. MAYNARD - 04 73 87 63 05